

Objectif 13 Préserver la spécificité du patrimoine bâti

Objectif 13 Préserver la spécificité du patrimoine bâti

Contributions attendues des communes

"- Faciliter l'utilisation pédagogique, scientifique et touristique des cabanes sans vocation pastorale. "

page 61

Référence ID de l'article : #1235

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-12 14:58